



La Gazette de Cany-Barville

Votre bulletin d'information municipal - Juillet 2020



Hors Série spécial saison estivale



»» Sommaire

► Edito du Maire

► Vos élus :

- Présentation du conseil municipal

► Vie de la commune :

- Présentation du Conseil Municipal
- Actualité de la maison de santé
- Distribution de masques
- Défi des Canycais.e.s
- Organisation marché hebdomadaire
- Lancement du compte Instagram

► Informations pratiques :

- Agenda des manifestations
- La médiathèque «Les Semailles»
- Ouverture de la piscine
- Ouverture du Lac de Caniel

Directeur de la publication : Jean-Pierre THEVENOT
 Conception : Service communication
 Impression : Imprimerie BANSE

Cany Artisanal
 — Marché nocturne —
 Vendredi 17 juillet 2020
 De 18h00 à 23h00
 Place Robert Gabel
 Cany-Barville

www.cany-barville.fr Ville de Cany-Barville

BRADERIE DES COMMERÇANTS FOIRE À TOUT

ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES
 SAPEURS-POMPIERS DE
 CANY-BARVILLE
 INSCRIPTION :
 06.27.40.37.33
 TARIF PARTICULIER : 1,50 €
 TARIF PRO : 3,50 €
 ANIMATIONS ET TOMBOLA
 ORGANISÉES PAR LES
 COMMERÇANTS



CANY-BARVILLE
 DE 8H00 A 17H30
 PLACE ROBERT GABEL
 RUE DU GENERAL DE GAULLE

**18
 JUILLET
 2020**



OLYMPIADES DE LA JEUNESSE 2020

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

de 10 à 16 ans

Du 24 au 28 août 2020

À CANY-BARVILLE

	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	JEUDI 27	VENDREDI 28
9H A 12H	Ultimate	Randonnée	Bowling	Cyclisme	Cross Athlétisme
14H A 17H	Football	Pétanque	Handball / Basket	Tennis de table	Badminton

Les rendez-vous des activités ont lieu au Sporticaux (fond vert), au stade (fond bleu), au lac (fond rouge), au plateau du collège (fond jaune).

En cas d'intempéries, repli au Sporticaux.

Renseignements et inscriptions : JEAN-YVES STEPHAN 02 35 97 90 26

ELISE BAUDRY 06 16 18 01 25

ou au secrétariat de la mairie 02 35 97 71 44.

Préciser le(s) sport(s) souhaité(s) :

- o Ultimate o Football o Randonnée o Pétanque o Bowling o Handball / Basket
 o Cyclisme o Tennis de table o Cross / Athlétisme o Badminton

Autorisation Parentale

Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....à participer aux Olympiades organisées par l'association Cany Agir.

Numéro de téléphone d'un responsable légal :

Je laisse mon (mes) enfant(s) rentrer seul(s)*

Je viens chercher mon (mes) enfant(s)*

*Rayer la mention inutile

L'association décline toute responsabilité en dehors des horaires précisés ci-dessus.

Pour l'activité cyclisme, prévoir un vélo en bon état.





Notre mandat commence dans des circonstances très particulières car le déconfinement du 11 mai est encore très récent et la situation mérite de conserver toute la vigilance dans nos comportements individuels et collectifs. La zone verte n'empêche pas le virus de circuler et nous pouvons observer malheureusement l'augmentation du taux de reproduction de base du COVID-19.

Beaucoup d'entreprises, d'artisans, de commerçants et de salariés redoutent les conséquences économiques et sociales de cette crise sanitaire.

Pendant plusieurs mois, nous allons continuer probablement à devoir accepter les contraintes liées aux risques d'une reprise conséquente du virus.

De nombreux exemples de solidarité, d'entraide, de vigilance pour s'assurer des conditions des autres ont été observés et il est important de les conserver dans le temps.

Un grand merci, bien sûr, au personnel soignant (médecins, infirmières, aides-soignantes, personnel hospitalier) mais également aux aides à domicile, auxiliaires de vie, aux sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes et personnel communal qui se sont investis et nous ont accompagné pour nous protéger.

L'installation du conseil municipal a eu lieu le 23 mai 2020, l'ensemble des élus ont la volonté de travailler ensemble dans l'intérêt des Canycaises et Canycais.

Comme nous l'avons indiqué avant les élections, nous le ferons avec humilité, sincérité en souhaitant que les discussions et débats au sein du conseil, des commissions et avec les habitants se fassent avec le respect des personnes et l'avis des autres.

La plus part des commissions se sont déjà réunies, certaines d'entre elles seront ouvertes aux habitants et des débats thématiques (les handicaps, la vie dans les hameaux, le pôle de santé, l'environnement...) reprendront selon les conditions sanitaires.

Dans cette période difficile, nous souhaitons redonner de la vie et de la joie de vivre dans notre commune par l'organisation de manifestations (Cany artisanal, la braderie des commerçants, Cany parade, le forum des associations, la semaine bleue, la journée du commerce...).

Les grands projets ont débuté, le chantier du Pôle de Santé où le terrassement et les fondations profondes sont réalisés, les résidences « l'orée du bois » et de « l'ex-prévital » sont en cours de finalisation.

Notre engagement est de réaliser toutes les actions qui vous ont été proposées dans notre programme.

Prenez soin de vous et respectez les gestes barrières.

Jean-Pierre THEVENOT

Amicalement votre



Jean-Pierre THEVENOT
Maire et conseiller
communautaire



Michel BAUDRY
1er adjoint



Marlyse DOULET
2ème adjointe et
conseillère
communautaire



Pierre-Yves JEGAT
3ème adjoint et
conseiller
communautaire



Agnes LEDUC
Conseillère municipale
déléguée



Jean-Charles FONTAINE
Conseiller municipal
délégué



Annie LEFRANCOIS
Conseillère municipale
déléguée



Michel BASILLE
Conseiller municipal



Nicole GIBOURDEL
Conseillère municipale
et communautaire



Catherine GOURDAIN
Conseillère municipale



Gilles BLANQUET
Conseiller municipal



Patrick TREND A
Conseiller municipal
et communautaire



Pascal LARGILLET
Conseiller municipal
et communautaire



Marie-José LELAUMIER
Conseillère municipale



Eric TOULLIC
Conseiller municipal



Barbara LANGE
Conseillère municipale
et communautaire



Sebastien DELAFOSSE
Conseiller municipal



Coralie CAUCHY
Conseillère municipale



Mathilde COURTILLET
Conseillère municipale



Léa BALDRAN
Conseillère municipale



Xavier BATUT
Conseiller municipal et
communautaire



Françoise HERVIEUX
Conseillère municipale



Christophe HANNION
Conseiller municipal

Permanence du Maire et ses adjoints :
Tous les samedis de 11h à 12h
à l'Hôtel de Ville

En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous avec monsieur le Maire en vous rapprochant de l'accueil de la mairie de Cany-Barville (téléphone : 02.35.97.71.44 e-mail : accueil@cany-barville.fr).



› Construction du Pôle de Santé : Coup d'envoi pour le gros-oeuvre

Les ordres de services aux entreprises ont été délivrés le 03 mars 2020. Une période de six semaines était utile à la préparation du chantier. Pendant la période de confinement, et malgré une mise à l'arrêt de tous les chantiers du bâtiment public, les réunions de chantier ont été menées par visio-conférence chaque mardi. Les bureaux d'études ont ainsi permis de relancer le chantier de construction du pôle de santé libéral et ambulatoire dès le 06 mai.

Après le déplacement de la canalisation de gaz par GRDF, l'entreprise COLAS, titulaire du lot VRD a réalisé les travaux de terrassement. Grâce aux conditions météorologiques favorables, les terrassements ont été mis en œuvre dans des conditions optimum.

A partir du 15 juin, l'entreprise BOTTE fondations a implanté les 40 pieux de fondations profondes, utiles à la stabilité et l'assise de la future construction. Une vis a foré le sol, en injectant le béton et le ferrailage nécessaire.

Dans le respect des règles du BTP, en période de lutte et prévention de la propagation du COVID-19, une seule entreprise est autorisée à travailler sur le chantier, avec un maximum de 10 compagnons.

L'entreprise SNET, titulaire du lot Gros-Œuvre interviendra à partir du 29 juin, en implantant une grue, qui alimentera le chantier pour l'élévation du bâtiment.

La période estivale sera propice à la construction du gros-œuvre. Le bâtiment sera hors d'eau, hors d'air, dès le mois de novembre.

Les délais de livraison devraient être respectés, malgré les contraintes de gestion liés au dispositif COVID-19. Le bâtiment devra être livré pour l'été 2021.

Le plan de financement se finalise, avec la participation de l'Etat au titre du FNADT (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire), de la DETR (dotation d'équipement

des territoires ruraux). Seule, à ce jour, est attendue la notification d'attribution de la subvention au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

Grâce au contrat de territoire, la Région Normandie, le Département de Seine-Maritime et la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, ont apporté leur soutien financier.

Certaines communes du territoire ont également apporté leur contribution, utile à l'installation des professionnels de santé.

Une plaquette d'information sera prochainement diffusée auprès des professionnels de santé. Cet outil vise à sensibiliser les jeunes médecins et para-médicaux qui souhaiteraient venir s'installer dans un site moderne, et adapté pour offrir les soins de premiers recours.

A l'horizon de l'été prochain, deux médecins généralistes intégreront les nouveaux locaux, ainsi que 10 infirmières, 1 chirurgien-dentiste, 1 pédicure-podologue, 1 ostéopathe, 1 sophrologue, et 1 psychomotricienne.

Conformément au projet de santé rédigé par les professionnels de santé, 2 médecins généralistes installés en ville, et les 2 pharmacies compléteront cette offre de soins.

Afin de renforcer ce dispositif, les professionnels de santé recherchent des médecins généralistes, des médecins spécialistes, des kinésithérapeutes et autres activités para-médicales.

Pour tous renseignements, contacts utiles : 02.35.97.71.44 – mairie@cany-barville.fr



» Une réussite pour le défi des Canycais.es

Le 07 mai dernier, pendant le confinement, la commune de Cany-Barville a lancé un défi aux Canycais.es sous forme d'appel à un « coup de main » :

« que chacun devant chez soi, ou devant chez son voisin, nous aide en désherbant et balayant le trottoir et les caniveaux, qu'on soit propriétaire ou locataire ».

Durant cette période particulière, les agents du service « espaces verts », en partie confinés, n'ont pas pu mener à bien leurs missions. Lors de leur reprise, le 11 mai, ils ont en priorité remis au propre les divers espaces communaux (désherbage, tontes...) puis ils se sont occupés des massifs à fleurir. L'aide de la

population était donc bienvenue pour rendre à la commune son aspect habituel.

De nombreux citoyens ont répondu à notre appel, certains se sont fait connaître, ce qui nous a permis de publier des photos de leurs travaux, sur nos supports de communication et de leur offrir une composition florale. Mais nous savons également que beaucoup d'entre vous ont participé au défi anonymement. Ces actions font chaud au cœur, et la municipalité souhaite vous remercier une fois de plus pour votre engagement.

Puisse ce mouvement durer dans le temps, et qu'ainsi nous gardions un cadre de vie agréable pour les Canycais.es.

» La commune Cany-Barville est sur Instagram



Vous souhaitez suivre l'actualité de votre commune ? Vous êtes un amateur de belles photos ?

Afin de poursuivre le développement de sa communication et toucher un public plus jeune, la commune de Cany-Barville a lancé le compte Instagram : Ville de Cany-Barville. Ce compte est fait pour vous informer et faire découvrir notre commune aux personnes extérieures. N'hésitez à nous identifier sur vos publications avec le #villedecany-barville.



» C'est l'été au camping*** «Le Clos des Charmilles»

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le camping*** « Le Clos des Charmilles » est ouvert !

Pour votre sécurité, l'équipe de camping a mis en place des règles de distanciation physique et procède régulièrement au nettoyage des lieux communs. Nos agents

sont mobilisés pour vous permettre de profiter pleinement de votre séjour en Normandie.

En raison des consignes de lutte contre le COVID-19, les réservations se font uniquement par téléphone au 02.35.97.70.37 ou 06.17.18.03.46



› Campagnes de distribution de masques à Cany-Barville

En raison de l'épidémie de COVID-19, la commune de Cany-Barville a mis en place deux campagnes de distribution de masques auprès des citoyens. Les Canycais.es ont reçu gratuitement et pour tous les membres de leur foyer, des masques chirurgicaux et des masques lavables. Dès le début du confinement, la commune a passé plusieurs commandes afin de

pouvoir aider les citoyens à se protéger du virus. Une fois les masques réceptionnés, la municipalité a créé rapidement un processus de distribution pour permettre à tous de se fournir tout en respectant les gestes barrières. Les élus ont donc été mobilisés pour distribuer le plus largement possible ces masques.



› Remise de dictionnaires aux futurs collégiens

Ce vendredi 26 juin, les élus des communes de Cany-Barville et Clasville ont remis des dictionnaires aux élèves de CM2 de l'école élémentaire « Louis Pergaud », en présence du directeur de l'école et d'une représentante de l'éducation nationale. Ce fût l'occasion pour Jean-Pierre THEVENOT, maire de Cany-Barville, de rappeler l'importance de l'enseignement et de souhaiter bon courage aux collégiens en devenir pour la suite de leur parcours scolaire.

Habituellement, cet événement a lieu dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville mais pour des questions de sécurité sanitaire liées au COVID-19, les élus se sont rendus directement dans les salles de classe des écoliers.

› Retour sur l'organisation des marchés

Grâce au travail des agents municipaux et des élus, les Canycais.es ont pu profiter de leur marché du lundi même pendant les derniers jours de confinement. Pour ce faire, les visiteurs étaient invités à porter un masque, à suivre un parcours fléché et à se laver les mains au gel hydroalcoolique. Ce système de sécurité a été

validé par la Préfecture et a permis une reprise assez rapide des marchés pour le plus grand plaisir des exposants. Aujourd'hui les mesures de sécurité ont été assouplies, mais il est du devoir de chacun d'entre nous de rester prudent et de respecter les gestes barrières.



Le calendrier estival de Cany-Barville

La crise sanitaire a contraint la commune à revoir un certain nombre de projets pour la saison estivale 2020. Néanmoins, nous sommes en mesure de confirmer les événements suivants :

JUILLET

• LUNDI 6 AU VENDREDI 10 JUILLET :

La semaine sportive (Tennis de table, Badminton, Foot,...) Destinée aux enfants de 8 à 12 ans scolarisés ou résidant sur la commune. La participation est gratuite, mais une inscription préalable est nécessaire. Fiche d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie.

• MARDI 14 JUILLET :

Cérémonie de commémoration et dépôt de gerbe.(sur décision préfectorale, la Fête nationale 2020 est restreinte du fait de la crise sanitaire).

• VENDREDI 17 JUILLET (18.00 - 23.00) :

Cany Artisanal. Venez découvrir le savoir-faire et les produits des artisans locaux lors de la première édition de « Cany Artisanal », marché nocturne et animations festives.

• SAMEDI 18 JUILLET (8.00 -17.30) :

Braderie des commerçants et foire à tout.

AOÛT

• DIMANCHE 9 AOÛT : Cany parade

• LUNDI 24 AU VENDREDI 28 AOÛT :

Olympiades de la jeunesse, organisées par Cany agir pour les jeunes de 10 à 16 ans (Ultimate, Randonnée, Cyclisme, Cross, Athlétisme, Bowling, Football, Pétanque, Hanball, Basket, Tennis de table, Badminton). Inscription à l'accueil de la mairie ou auprès de Cany agir.

• VENDREDI 28 AOÛT 18.30 :

«Apéro lecture » à la Médiathèque, découverte des auteurs coups de cœur des bibliothécaires».

SEPTEMBRE

• MARDI 1ER SEPTEMBRE : Cérémonie de commémoration de la Libération de Cany (selon état sanitaire).

• SAMEDI 12 SEPTEMBRE : Forum des associations – Sporticaux

• MARDI 15 AU MARDI 29 SEPTEMBRE :

Deux Expositions de photographies : « Chemins » et « Inventons de nouveaux chemins vers l'école » avec l'Agence régionale de l'environnement de Normandie, (AREN), à la Médiathèque dans le cadre de la 12ème édition des Rencontres sur le Plateau.

• DATE À VENIR : Ciné objectifs en plein air avec la diffusion d'un film suivi d'un concert au Clos Saint-Martin.

LA MÉDIATHÈQUE «LES SEMAILLES» :

Le portage de documents à la Résidence Les Marronniers reprend tous les 1ers vendredis de chaque mois à 10h à partir de début juillet. Pendant les vacances d'été, le jeudi matin, à 10h, des lectures sont proposées dans les jardins de la Médiathèque pour les tout-petits avec les Canylloux.

LA PISCINE DE LA VALLÉE :

Ouverture pendant les vacances scolaires :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi - 9h30 - 20h. Mardi : 9h30 - 22h. Samedi et dimanche : 9h - 13h et 14h -20h

LAC DE CANIEL :

Ouverture de la brasserie, du bar et du bowling le mercredi 8 juillet.